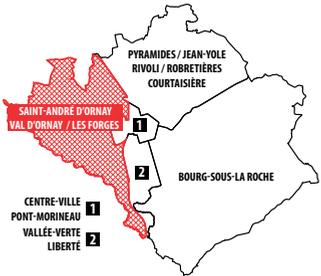




*Compte-rendu du
de l'atelier 3 - visions et priorités*

**QUARTIER
SAINT-ANDRÉ D'ORNAY
VAL D'ORNAY / LES FORGES**

Carte de localisation



Saint-André d'Ornay
 Val d'Ornay / Les Forges

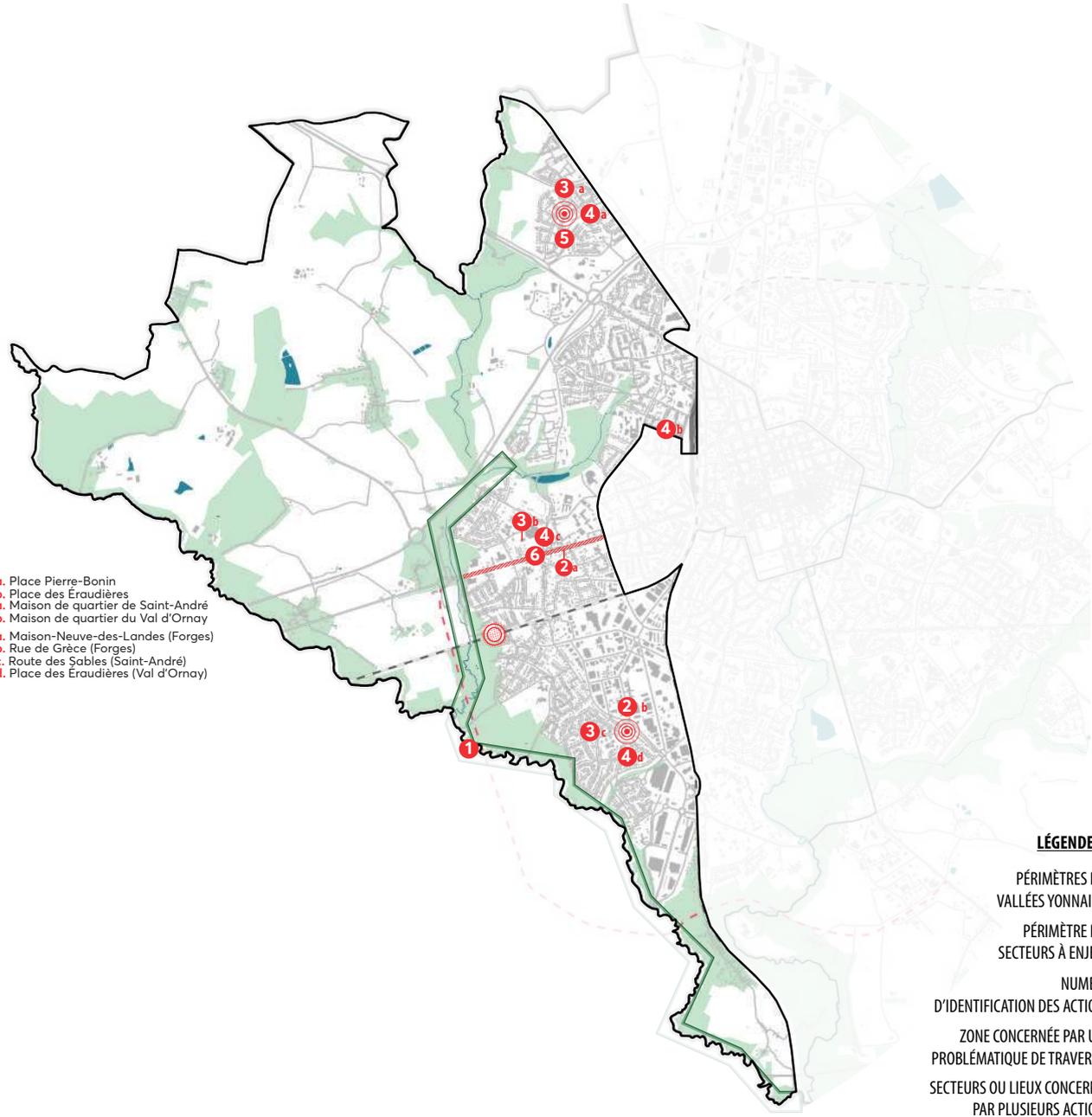
Actions identifiées

- 1 Poursuivre la valorisation de la vallée de l'Ornay
- 2 Construire des polarités de proximité à travers les quartiers
- 3 Repenser l'aménagement des places de quartier
- 4 Transformer les maisons de quartier en tiers-lieux
- 5 Déployer des lieux de convivialité à travers les quartiers
- 6 Imaginer des jardins communs au cœur de quartier
- 7 Embellir les entrées de ville

Attentes stratégiques

- A Mettre en avant les talents du quartier
- B Faciliter les déplacements du quotidien
- C Limiter la pollution lumineuse
- D Terminer le déploiement du réseau fibre

- a. Place Pierre-Bonin
- b. Place des Eraudières
- a. Maison de quartier de Saint-André
- b. Maison de quartier du Val d'Ornay
- a. Maison-Neuve-des-Landes (Forges)
- b. Rue de Grèce (Forges)
- c. Route des Sables (Saint-André)
- d. Place des Eraudières (Val d'Ornay)



LÉGENDE :

- PÉRIMÈTRES DES VALLÉES YONNAISES
- PÉRIMÈTRE DES SECTEURS À ENJEUX
- NUMÉRO D'IDENTIFICATION DES ACTIONS
- ZONE CONCERNÉE PAR UNE PROBLÉMATIQUE DE TRAVERSÉE
- SECTEURS OU LIEUX CONCERNÉS PAR PLUSIEURS ACTIONS
- VOIRIE À REQUALIFIER

Illustration représentative
de l'initiative

Intitulé de l'initiative

Description de l'action

Présentation rédigée de l'initiative proposée, retranscrivant les intentions exprimées par le groupe de travail.

Précise les fiches utilisées lors de l'atelier pour définir l'initiative choisie.

Pour rappel, le groupe devait, à partir d'un jeu d'une quinzaine de propositions matures issues de l'atelier n°2, choisir, après en avoir débattu, celles qu'il lui semblait prioritaire. La liberté lui était laissée de compléter le jeu initial si certaines propositions d'importances lui semblaient manquantes. A cet égard :

La mention *présélection* renvoie donc à une fiche faisant partie du jeu initialement proposé ;

La mention *ajout* renvoie à une fiche supplémentaire proposée par le groupe de travail.

Selon le nombre de participants présents, le groupe pouvait être divisé en deux demi-groupes. La mention « 1 et/ou 2 » suivant la nature de la fiche (*présélection* ou *ajout*) précise de quel demi-groupe est-elle issue.

Identifiant attribué à l'initiative

Un numéro renvoie à une action spatialisée (c'est-à-dire renvoyant à un lieu ou secteur identifié, voir carte de localisation) ; Une lettre renvoie à une attente stratégique.

Localisation

Positionnement géographique de l'action

Fiche(s) référente(s)

Mots clefs

Sélection des quelques mots clefs représentatifs de l'action présentée





Poursuivre la valorisation de la vallée de l'Ornay

Marquant la limite ouest de l'agglomération yonnaise, la vallée de l'Ornay dessine une ligne paysagère structurante, un dénominateur commun pour les trois quartiers la bordant. Pour autant, la ligne ferroviaire de Tours aux Sables d'Olonne, qui sépare physiquement le bourg de Saint-André du Val d'Ornay, génère de fait une rupture franche au niveau de la Vallée de l'Ornay, à l'origine d'une discontinuité de parcours entre le Val d'Amboise et le Val d'Ornay : absence de cheminement piéton, passage à niveau du Guyon peu sécurisant, etc. Ces différents constats, soulevés par les habitants-participants, les ont amenés à faire de l'achèvement de cette liaison l'une des priorités du quartier.

Pour autant, comme le rappellent les participants, la question de l'aménagement ne peut se faire indépendamment d'un travail de préservation et de valorisation de ce patrimoine vert : à cet égard, la création d'une brigade verte équestre (selon un champ d'intervention qui reste à définir [entretien, sensibilisation, verbalisation, etc.]), chargée de la gestion des grands espaces verts yonnais constitue, pour les participants à l'atelier, une réponse concrète à l'enjeu de protection des vallées.

Localisation

Vallée de l'Ornay

Fiche(s) référente(s)

Vallée de l'Ornay
(présélection - 1 et 2)

Mots clefs

Liaison douce
Sécurisation
Brigade verte
Protection de
l'environnement et
de la biodiversité



Repenser l'aménagement des places de quartier

La notion d'espace public constitue donc, pour les habitants-participants, le point d'entrée à la création d'une polarité de proximité. En se référant aux aménagements actuels de la place des Éraudières ou de la place Pierre-Bonin, les participants à l'atelier soulignent le rôle prépondérant des aménagements dans l'image que ces places renvoient et, de fait, dans les envies d'appropriation ou d'occupation qui en découle : ainsi, le caractère très minéral de la place des Éraudières, couplé à un mobilier urbain peu présent, participe à l'image peu attrayante de cet espace public.

En s'appuyant sur le square Jean-Moulin comme référence d'aménagement, les habitants-participants préconisent ainsi une déminéralisation des places actuelles au profit d'une part plus importante dédiée aux espaces enherbés, végétalisés ou arborés, l'installation de mobiliers plus divers (assises, bancs, table, etc.) et la création d'aires de jeux.

Localisation

Place des Éraudières
(Val d'Ormay)
Place Pierre-Bonin
(Saint-André d'Ormay)

Fiche(s) référente(s)

Place du Bourg
Place des Éraudières
(présélection - 1 et 2)
Commerce de proximité
Animation du quotidien
(ajout - 1)

Mots clefs

Animation
Espace public
Convivialité
Embellissement
Végétalisation

2



Transformer les maisons de quartier en tiers-lieux

Qualifiées par les habitants-participants d'équipements structurants de quartier, les maisons de quartier sont néanmoins confrontées, pour deux d'entre-elles (Saint-André d'Ornay et Val d'Ornay), à un défaut de visibilité concernant leur localisation, car souvent situés en retrait des zones résidentielles, et leurs offres de services (en termes d'animations et d'activités encadrées). À cet égard, l'hypothèse d'un transfert de la maison de quartier de Saint-André (au niveau de l'ancienne Poste) et/ou d'une décentralisation des maisons de quartier (création d'une annexe à Maison-Neuve-des-Landes) ont été évoquées par les habitants-participants pour leur redonner plus de lisibilité et de visibilité. Si leurs fonctions sociales, associatives et éducatives sont perçues par les habitants-participants comme des atouts, plusieurs habitants souhaitent aussi redéfinir leurs prérogatives, à travers :

- a) un accès facilité aux maisons de quartier ; à cet égard, certains habitants suggèrent l'abandon de l'obligation d'adhésion pour accéder aux offres de services et aux activités proposées.
- b) un renforcement de la dimension culturelle et événementielle, dans un principe similaire aux Bœufs de Saint-André.
- c) l'attribution de nouvelles fonctions, orientées loisirs (ouverture d'une médiathèque) et jeunesse.

Ces derniers imaginent alors les maisons de quartier comme un équipement socioculturel de proximité, conçu autour d'un socle d'offres de services (accès au droit, jeunesse, etc.) complété par des fonctions particulières (théâtre, ludothèque, nature, etc.) qui leur confèrent une identité propre.

Localisation

Maisons de quartier du Val d'Ornay et de Saint-André d'Ornay
Maison Neuve des Landes

Fiche(s) référente(s)

Maison de quartier (présélection - 1 et 2)
Café théâtre (présélection - 1)

Mots clefs

Convivialité
Accessibilité
Offre associative, culturelle et sociale
Vivre ensemble
Animation



Déployer des lieux de convivialité à travers les quartiers

Lorsque la question d'une possible décentralisation des maisons de quartier a été évoquée, certains habitants-participants ont souligné que, plutôt que d'en multiplier le nombre, il était préférable de privilégier la création, au cœur des quartiers, de lieux de rencontre et de convivialité. Café associatif et ses déclinaisons de type « repair café », café polyglotte ou café-théâtre, les habitants partagent une grande diversité d'espaces de sociabilisation à imaginer.

Ces derniers rappellent, par ailleurs, l'intérêt de les positionner proches des espaces publics de proximité, dans l'optique de faciliter l'installation de terrasse ou de favoriser la mise en place d'animations de quartier.

Parmi les secteurs envisagés, sont évoqués :

- a) pour le secteur des Forges : Maison-Neuve-des-Landes et la rue de Grèce ;
- b) pour le secteur de Saint-André : la route des Sables (où un local a été identifié à proximité du Carrefour) ;
- c) pour le secteur du Val d'Ornay : la place des Éraudières.

Localisation

Action transversale sur le quartier

Fiche(s) référente(s)

Repair café
Café associatif
(présélection - 1)
Lieux de convivialité
(ajout - 2)

Mots clefs

Animation
Convivialité
Intergénérationnel
Proximité





Imaginer des jardins communs au cœur de quartier

Parmi les lieux de rencontres envisagés, les jardins partagés apparaissent comme un aménagement pertinent pour les habitants-participants, qui jouent à la fois un rôle social et un rôle de sensibilisation à une alimentation plus saine et durable, tout en ayant le statut d'espace d'agrément de quartier. En interrogeant les aménagements actuels, les habitants-participants proposent de redéfinir les contours des jardins partagés en y intégrant de nouvelles fonctions autour de la culture d'arbres fruitiers (vergers urbains) ou de la gestion des déchets (composteur urbain).

Cette idée d'un tiers-lieu nourricier - que les habitants dénomment le jardin commun - propose aussi de basculer du système des jardins partagés (c'est-à-dire des jardins gérés de manière collective par des habitants) à celui de jardins familiaux (c'est-à-dire des jardins divisés en parcelles cultivées par un ou plusieurs habitants), perçus comme plus pérenne. La proximité avec les maisons de quartier ou des établissements scolaires est à privilégier, permettant ainsi d'imaginer des activités communes et/ou une mise à disposition de ces espaces dans le cadre d'activités pédagogiques.

Localisation

Action transversale sur le quartier

Fiche(s) référente(s)

Jardins partagés
Vergers urbains
Valorisation des déchets
(présélection - 1)

Mots clefs

Animation
Convivialité
Alimentation
Végétalisation
Animation





Embellir les entrées de ville

Au-delà de problématiques de déplacement, la question de l'apaisement et de l'embellissement des entrées de ville - point concernant tout particulièrement la route des Sables - est aussi évoquée comme une attente prioritaire. Confrontée à un trafic routier important et au non-respect des limitations de vitesse réglementaire, la route des Sables est perçue, par les habitants-participants, comme une voie inconfortable et dangereuse à faire évoluer.

Localisation

Route des Sables

Fiche(s) référente(s)

Entrées de ville
(présélection - 2)

Mots clefs

Déplacement du
quotidien
Sécurité
Embellissement





Mettre en avant les talents du quartier

Cette action, qui se réfère à l'enjeu de mise en valeur des associations ou personnes qui font la vie et l'identité des quartiers, renvoie aussi, pour les habitants-participants, à une plus grande visibilité à donner à l'offre associative et culturelle locale : à cet égard, la mise en place d'un annuaire des associations ou le retour d'un forum des associations constituent des pistes préférentielles pour les participants.

Localisation

Action transversale à l'échelle de la ville

Fiche(s) référente(s)

Talents du quartier
(présélection - 1 et 2)

Mots clefs

Offre associative et culturelle
Valorisation des talents





Faciliter les déplacements du quotidien

Composé d'équipement structurant rayonnant à l'échelle de l'agglomération (le Complexe aquatique et patinoire, lycée Édouard-Branly, Acti-Sud), le secteur de Saint-André est néanmoins confronté, pour les habitants-participants, à une desserte peu satisfaisante. Ce constat renvoie plus généralement à un enjeu de sécurisation des trajets du quotidien effectués en modes de déplacement doux (vélo, piéton, etc.) : priorisation des voies cycles en site propre (selon le modèle des coulées vertes du quartier des Forges ou de la voie verte), amélioration de la signalétique et de l'éclairage des pistes, telles sont les différentes propositions suggérées par les habitants-participants afin de faciliter les déplacements du quotidien.

Localisation

Action transversale à l'échelle de la ville

Fiche(s) référente(s)

Desserte du quartier (ajout - 1)

Mots clefs

Déplacement du quotidien
Modes de déplacement doux
Signalétique





Limiter la pollution lumineuse

Bien que le sujet de la préservation environnementale se concentre sur la protection des espaces naturels yonnais, la question de l'éclairage nocturne constitue aussi un levier d'intervention pour les habitants-participants. Afin de lutter contre la pollution lumineuse, ces derniers suggèrent de poursuivre le déploiement de réseaux intelligents (luminaire à détection), de limiter l'éclairage des bâtiments et des équipements publics la nuit ou d'instaurer des trames noires au niveau des vallées.

Localisation

Action transversale à l'échelle des vallées yonnaises (l'Ornay, la Riallée et l'Yon)

Fiche(s) référente(s)

Pollution lumineuse (ajout - 2)

Mots clefs

Éclairage public
Protection de l'environnement et de la biodiversité





Terminer le déploiement du réseau fibre

Si la question de l'accessibilité renvoie naturellement à l'enjeu de mobilité, la notion d'accès à un réseau haut-débit apparaît aussi, pour les habitants-participants, comme un impératif. Par conséquent, ces derniers rappellent l'attente forte exprimée sur l'achèvement du réseau fibre au niveau de l'agglomération.

Localisation

Action transversale
concernant la partie
rurale

Fiche(s) référente(s)

Fibre (ajout - 2)

Mots clefs

Fibre optique
Haut-débit

